

Réponse de Mme Bianca Fazi : Orientations en termes d'imagerie médicale dans le prochain Projet Régional de Santé

Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour votre question concernant le prochain Plan régional de santé (PRS) qui portera sur la période 2024-2029.

Les travaux d'élaboration n'ont pas encore débuté avec l'ARS mais la Collectivité de Corse y sera bien-sûr associée à travers notamment votre Assemblée, afin de contribuer à la mise en place d'une politique de santé plus adaptée aux besoins de la Corse et des Corses.

Sur le sujet du TEPSCAN assorti d'un cyclotron ; vous le savez, j'ai eu l'occasion de m'exprimer devant cette Assemblée à plusieurs reprises et notamment dernièrement en réponse à une question orale ;

Suite à l'adoption d'une motion déposée par la Présidente de la Commission Santé, Mme Danièle Antonini, en septembre 2019 et adoptée à l'unanimité par votre Assemblée, la ministre de la Santé de l'époque avait convenu que l'implantation d'un Tepsan en Corse était un objectif partagé mais la crise sanitaire a suspendu les échanges avec le ministère. Ils ont repris récemment.

La Direction générale de l'offre de soins (DGOS) travaille actuellement sur ce dossier afin que ce budget important (10M€) ne vienne pas compromettre d'autres projets tout aussi nécessaires pour notre île et qui seront portés dans le cadre du PRS.

Le Ségur Investissement a notamment été consacré en priorité à la cancérologie d'Aiacciu et le transfert du service de cancérologie sur le nouvel hôpital et le projet du centre hospitalier de Bastia.

Un équilibre financier doit donc être trouvé et notamment en faveur de l'imagerie médicale.

Vous m'interrogez notamment sur le maillage en imagerie et l'absence de scanner/IRM sur le territoire de l'Alta Rocca -Taravu.

Suite à la motion déposée par votre Assemblée en mars 2021, l'ARS m'a communiqué des éléments qui donnent une perspective pour ce territoire, que je vais vous livrer, et notamment des éléments de contexte :

- le PRS 2018-2023 prévoyait l'implantation de deux nouveaux scanners dans le cadre d'activités de soins spécifiques « urgences » et « cancérologie » au sein d'établissements de santé autorisés. Deux ont été autorisés :
 - o l'un à la polyclinique de Furiani ;
 - o l'autre au CH de Corti-Tattò.

A ce jour, la Corse dispose donc de 9 scanners, 3 dans le Pumontu, 6 dans le Cismonte, ce qui représente selon l'ARS un bon taux de couverture.

Toutefois, on le sait chez nous les distances se comptent en temps et non en kilomètres. Ce qui porte le Sartenais Valincu à 1h30 de route du premier équipement. Or, je suis d'accord avec vous, le PRS prévoyait de réduire la durée de trajet à 45 minutes.

Par ailleurs, la démographie des radiologues de Corse est préoccupante. La Corse compte en effet 37 radiologues dont la moyenne d'âge est de 57,8 ans !

Cela est confirmé par « l'inégalité des modes d'exercice », depuis le 18 avril 2022, le centre hospitalier d'Aiacciu ne compte plus de praticien hospitalier de radiologie en titre. Le centre hospitalier de Bastia, compte un seul praticien hospitalier à temps partiel polyvalent, les deux autres praticiens à temps partiel n'intervenant que sur la radiologie conventionnelle et échographie. Le centre hospitalier de Calvi Balagne n'a pas pu recruter de médecin radiologue.

Face à ces constats et en appui à notre demande, l'ARS a donc lancé un appel à projets, qui est actuellement en cours de publication et qui se termine le 31 décembre 2022, pour la mise en place d'un Plateau Mutualisé d'Imagerie. Ce plateau permet des interventions croisées public/privé et la possibilité pour les médecins publics de bénéficier d'une tarification privée.

Ainsi, nous pouvons espérer qu'un porteur de projet déposera rapidement un dossier sur ce territoire, et ainsi comme l'écrit l'ARS « l'implantation d'un Scanner au centre hospitalier de Sartè pourra alors être envisagée dans le cadre de cette collaboration médicale ».

Au besoin, si la Collectivité de Corse est sollicitée, nous pourrions soutenir ce projet, comme nous l'avons fait pour le scanner de Corti, via par exemple, le comité de massif.

Toutefois, au-delà des équipements, nécessaires et qui permettent un traitement à proximité, ce que nous voulons, c'est surtout construire un projet de santé pour la Corse.

En effet, notre action dans ce domaine, vous le savez, se décline en trois axes :

- lutter contre les déserts médicaux ;
- passer d'une logique de prévention à une logique de promotion de la santé, en agissant dès le plus jeune âge ;
- travailler à la trajectoire d'un centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) de Corse.

Vous le savez, dernièrement, nous avons engagé des travaux avec les acteurs concernés, les médecins, les établissements de santé, et bien sûr, l'Université, pour poser les bases du futur CHR-U de Corse.

L'Université, aura un rôle déterminant dans ce projet, ce nous voulons, c'est permettre le renouvellement des générations des professionnels de santé, en investissant dès maintenant dans notre jeunesse, et ainsi, permettre la formation de nouveaux médecins, mais également, de paramédicaux, car le modèle de santé actuel, aujourd'hui à bout de souffle, en a fortement besoin.

C'est aussi dans ce sens que nous travaillons.

A ringraziavvi !